

Projet d'ordre du jour - **MODIFIÉ**

Le 19 avril 2022 à compter de 19 h

Zoom-conférence

En raison de la situation entourant la COVID-19, la séance se tiendra sans la présence du public. Toutefois, un citoyen a la possibilité de s'inscrire en vue d'assister à la rencontre via ZOOM, nous vous remercions de nous transmettre votre inscription à la rencontre par courriel avant le 19 avril 2022, 16 h à : sg@csrl.net

APPRENONS ENSEMBLE, VISIONS LA RÉUSSITE, IMAGINONS DEMAIN

SUJETS	RESPONSABLES	DURÉE	TYPE
1. Ouverture de la rencontre et quorum	M ^{me} Marin (Présidente)	2 min	
2. Mot de bienvenue	M ^{me} Marin (Présidente)	2 min	
3. Ordre du jour et varia	M ^{me} Marin (Présidente)	5 min	D
4. Déclaration de conflit d'intérêts	M ^{me} Nicol (SGC)	2 min	I
5. Période de questions	M ^{me} Nicol (SGC)		
6. Rapport de la présidente du CA	M ^{me} Marin (Présidente)	5 min	I
7. Rapport de la présidente du comité de parents	(Présidente)	10 min	I
8. Rapport de la direction générale	M. Bujold (DG)	40 min	
8.1. Suivis au procès-verbal du 22 mars 2022			I
8.2. Vente de l'école La Relève de Saint-Elzéar			D
8.3. Résolution d'intérêt de la Ville de Bonaventure			D
8.4. Organisation administrative 2022-2023			I
8.5. Le point sur les cafétérias - Écoles secondaires			I
8.6. PEVR :			
8.6.1. 2018-2023			I
8.6.2. 2023-2028			
9. Rapport de la secrétaire générale :	Mme Nicol	20 min	
9.1. Révision des politiques :			
9.1.1. Règles de participation à distance des administrateurs			D
9.2. Règles d'éthique et de déontologie			I
9.2.1. Déclaration d'engagement;			I
9.2.2. Déclaration de conflit d'intérêt;			I
9.2.3. Comité d'enquête			D
9.3. Date du CA de juin			D
10. Ordre du jour de consentement	M. Bujold (DG)	5 min	
10.1. Procès-verbal de la séance du 22 mars 2022;			D
10.2. Travaux de réfection de toiture - École Mgr-Sévigny de Chandler;			D
10.3. Travaux de remplacement du système de chauffage et travaux connexes – École des Découvertes de Saint-Siméon			D
10.4. Travaux de remplacement du système de chauffage et travaux connexes – École Cap Beau-Soleil de Caplan			
<i>Note : Les dossiers inscrits à l'ordre du jour de consentement concernent les affaires courantes. Les administrateurs sont invités à les adopter en bloc, sans présentation, discussion ou délibération. Aux fins du procès-verbal chacun des sujets sera toutefois consigné de manière distincte. Avant le vote, un administrateur peut demander qu'un sujet soit retiré de l'ordre du jour de consentement et qu'il soit traité séparément et qu'il fasse l'objet de présentations, discussions ou délibérations requises. Avant la séance du CA, les administrateurs sont invités à adresser toute question où à soumettre toute correction requise en lien avec les sujets apparaissant à l'ordre du jour de consentement à l'attention du secrétaire général, Mme Sandra Nicol par courriel sg@csrl.net. Un délai d'au moins 24 heures avant la séance est apprécié.</i>			
11. Dates des prochaines rencontres	M ^{me} Marin (Présidente)	5 min	I
12. Levée de l'assemblée	M ^{me} Marin (Présidente)		D
13. Huis clos: Évaluation de la rencontre	M ^{me} Marin (Présidente)	5 min	I